

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 22 mars 2010 à 19 h à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Sont présents :

Mme Géraldine T. Quesnel	mairesse
Mme Lyse Thauvette	conseillère district no 3
Mme Sarah-Claude Racicot	conseillère district 4
M. René Levac	conseiller district no 5
M. Jacques Bouchard	conseiller district no 6

Sont absents :

Mme Thérèse Lemelin	conseillère district no 1
M. Daniel T. Brown	conseiller district no 2

Est également présent :

Mario Besner, directeur général et secrétaire-trésorier qui agit en tant que secrétaire de cette assemblée

Est absente :

Chantal Primeau, adjointe administrative, direction générale

Certificat de signification

Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance spéciale atteste la réception de l'avis requis par l'article 153 du Code municipal par tous les membres du Conseil donc une copie est jointe en annexe « A ».

Ayant constaté le quorum, la réunion est légalement tenue.

ORDRE DU JOUR

Résolution no : 10-03-108

Acceptation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mars 2010

Il est
PROPOSÉ PAR, M. Jacques Bouchard,
APPUYÉ PAR, M. René Levac,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mars 2010 tel que déposé :

Prière

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 mars 2010
2. Sintra Inc. : mandat pour travaux de bouclage d'aqueduc via le chemin St-Antoine, phase 1

3. Louis Boudreault, architecte : offre de service – travaux d'arpentage pour la nouvelle bibliothèque municipale
4. Acceptation de la démission de la directrice de la Base de Plein Air des Cèdres
5. Autorisation au directeur général à procéder à l'affichage du poste de « Directeur de la Base de Plein Air des Cèdres »

Période de questions

Parole au Conseil

Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 10-03-109

Sintra Inc. : mandat pour travaux de bouclage d'aqueduc via le chemin St-Antoine, phase 1

CONSIDÉRANT l'acceptation des travaux de bouclage par le Groupe Landevel lors de la réunion tenue le 9 mars 2010 à l'Hôtel de ville de Les Cèdres;

CONSIDÉRANT la résolution n° 10-02-53 autorisant la firme d'ingénieur *Génivar* à procéder à l'appel d'offre de services professionnels pour la préparation des plans et devis et la surveillance de l'interconnexion des conduites de refoulement et du réseau d'aqueduc des Cèdres et de Pointe-des-Cascades, à l'intersection de la route 338 et chemin St-Antoine;

CONSIDÉRANT la résolution n° 09-05-219 mandatant la firme *Sintra Inc.* pour les services municipaux dans le cadre de l'alimentation du projet domiciliaire Haut-Chamberry;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de bouclage du réseau d'aqueduc et de la conduite de refoulement consistent à des travaux supplémentaires dans le cadre du projet Haut-Chamberry;

CONSIDÉRANT la réception des coûts pour le bouclage d'aqueduc via le chemin St-Antoine, phase 1 en date du 15 mars 2010;

CONSIDÉRANT l'avis de la firme Dunton Rainville que ces travaux ne requièrent pas de refaire un appel d'offre;

Il est
PROPOSÉ PAR, M. Jacques Bouchard,
APPUYÉ PAR, Mme Lyse Thauvette,
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme *Sintra Inc.* pour les travaux de bouclage d'aqueduc via le chemin St-Antoine, phase 1, au coût de 330 577,68 \$ (taxes en sus);

QUE la dépense est affectée au règlement d'emprunt n° 303-2007.

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 10-03-110

Louis Boudreault, architecte : offre de service – travaux d'arpentage pour la nouvelle bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une nouvelle bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à des travaux d'arpentage;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme *Louis Boudreault, arpenteur-géomètre*;

Il est
PROPOSÉ PAR, Mme Lyse Thauvette,
APPUYÉ PAR, M. René Levac,
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme *Louis Boudreault, arpenteur-géomètre* pour les travaux d'arpentage au coût de 2 425 \$ (taxes en sus);

QUE la dépense est affectée au règlement d'emprunt n° 325-2010.

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 10-03-111

Acceptation de la démission de la directrice de la Base de Plein Air des Cèdres

CONSIDÉRANT la lettre de démission de la directrice de la Base de Plein Air des Cèdres, Mme Caroline Freulon, en date du 14 mars 2010;

Il est
PROPOSÉ PAR, M. René Levac,
APPUYÉ PAR, Mme Sarah-Claude Racicot,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de Mme Caroline Freulon à titre de directrice de la Base de Plein Air des Cèdres;

QUE Mme Caroline Freulon quittera ses fonctions en date du 26 mars 2010.

Adopté à l'unanimité

Résolution no : 10-03-112

Autorisation au directeur général à procéder à l'affichage du poste de « Directeur de la Base de Plein Air des Cèdres »

CONSIDÉRANT la démission de la directrice de la Base de Plein Air des Cèdres;

Il est
PROPOSÉ PAR, M. Jacques Bouchard,
APPUYÉ PAR, M. René Levac,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général, M. Mario Besner, à procéder à l'affichage du poste de « *Directeur de la Base de Plein Air des Cèdres* ».

Adopté à l'unanimité

Période de questions

Début de la période de questions : n/a

Fin de la période de questions : n/a

Parole au Conseil

Résolution no : 10-03-113

Levée de l'assemblée

Il est
PROPOSÉ PAR, Mme Lyse Thauvette,
APPUYÉ PAR, M. René Levac,
ET RÉSOLU

QUE les items inscrits à l'ordre du jour ont tous été étudiés et considérés;

QU'une période de questions aux citoyens a été tenue;

DE clore la présente séance extraordinaire à 19 h 30.

Adopté à l'unanimité

La mairesse,

Le directeur général et
secrétaire trésorier,

Géraldine T. Quesnel

Mario Besner